



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations

Conseil Communautaire

ঠৰণৰ কৰণৰ কৰণ

Séance du Jeudi 11 Décembre 2025 à 20h00

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le cinq décembre deux mille vingt-cinq.

Les courriers de convocation adressés aux conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le cinq décembre deux mille vingt-cinq.

Mme Marie-Line LEVALLOIS a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité et publication par la mise en ligne sur le site internet.

Date de convocation :
5 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : **61**
Nombre de membres présents : **36**
Nombre de membres ayant donné pouvoir : **5**
Nombre de membres excusés : **10**
Nombre de membres absents : **10**

Objet : Convention de mandat maitrise d'ouvrage – relative à la mise en œuvre de travaux de restauration sur les affluents de l'Orne avec Cingal Suisse Normande

Noms des Conseillers	Présents	Excusés		Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à :</u> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	

CONDE-EN-NORMANDIE

M. Xavier ANCKAERT				X
M. Benoît BALAIS				X
Mme Nathalie BOUILLARD	X			
Mme Catherine CAILLY	X			
M. Pascal DALIGAULT	X			
M. Sylvain DELANGE			Mme Gislaine MARIE	
Mme Valérie DESQUESNE	X			X
Mme Najat LEMERAY				

LA VILLETTE

M. Daniel BREARD	X			
------------------	---	--	--	--

PERIGNY

M. Jérémie MORU	X			
-----------------	---	--	--	--

PONTECOULANT

Mme Gislaine MARIE	X			
--------------------	---	--	--	--

SAINT-DENIS-DE-MERE

M. Manuel MACHADO	X			
-------------------	---	--	--	--

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e)</u> par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à :</u> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
TERRES-DE-DRUANCE					<input checked="" type="checkbox"/>
M. Jean TURMEL					<input checked="" type="checkbox"/>
BEAUMESNIL					<input checked="" type="checkbox"/>
M. Gilles PORQUET					<input checked="" type="checkbox"/>
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	<input checked="" type="checkbox"/>				
LANDELLES-ET-COUPIGNY		<input checked="" type="checkbox"/>			
M. Denis JOUAULT	<input checked="" type="checkbox"/>				
LE MESNIL-ROBERT		<input checked="" type="checkbox"/>			
M. Jean-Claude RUAULT	<input checked="" type="checkbox"/>				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Olivier JEANNEAU	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Colette JOUAULT	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Bernadette LEROY	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Georges RAVENEL	<input checked="" type="checkbox"/>				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	<input checked="" type="checkbox"/>				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					<input checked="" type="checkbox"/>
M. Maurice ANNE					<input checked="" type="checkbox"/>
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER					<input checked="" type="checkbox"/>
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN				<input checked="" type="checkbox"/>	
M. Alain DECLOMESNIL				<input checked="" type="checkbox"/>	
M. Régis DELIQUAIRE	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
M. Didier DUCHEMIN				<input checked="" type="checkbox"/>	
M. Marc GUILLAUMIN	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
M. Francis HERMON	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Marie-Line LEVALLOIS	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
M. Eric MARTIN				<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Natacha MASSIEU				<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Sandrine SAMSON				<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Cyndi THOMAS				<input checked="" type="checkbox"/>	
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Frédéric BROGANIART	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Gilles FAUCON	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Brigitte CHAPET			<input checked="" type="checkbox"/>		
M. Patrick POUPION	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Sabrina SCOLA				<input checked="" type="checkbox"/>	

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à :</u> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
VIRE NORMANDIE					
M. Gilles ALLEGRE				X	
Mme Marie-Noëlle BALLÉ				X	
M. Lucien BAZIN	X				X
M. Fernand CHENEL					X
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Joël DROULLON	X				
M. Corentin GOETHALS					X
Mme Catherine MADELAINE				X	
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT	X				
Mme Jane PIGAULT			M. Pascal MARTIN		
Mme Annie ROSSI				X	
M. Guy VELANY	X				
TOTAL	36	0	5	10	10
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			36		
Quorum			31		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)			41		

Mme Valérie DESQUESNE, Vice-Présidente en charge des affaires liées aux Grand et Petit Cycles de l'Eau, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

La Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande a lancé en 2018 un programme sur 5 ans de restauration de certains affluents de l'Orne. Dans le cadre de ce programme, des conventions (de maîtrise d'ouvrage et financière de mise à disposition) ont été signées avec Pré Bocage Intercom et l'Intercom de la Vire au Noireau.

Pour l'Intercom de la Vire au Noireau, cela concerne la commune de La Villette (La Madeleine (2,5 km) et de La Porte (5,5 km)).

Les travaux devaient avoir lieu en 2020 et 2021 mais ils n'ont pas eu lieu et les conventions sont arrivées à leurs termes à la fin de l'année 2024.

Une convention de mise à disposition a été signée en avril 2025 avec Cingal-Suisse Normande pour la mise à disposition du technicien rivière concernant l'actualisation du diagnostic. L'objectif étant de vérifier la nécessité des travaux en fonction de l'évolution des pratiques agricoles dans les parcelles concernées depuis le premier diagnostic.

Le programme de restauration comprendra :

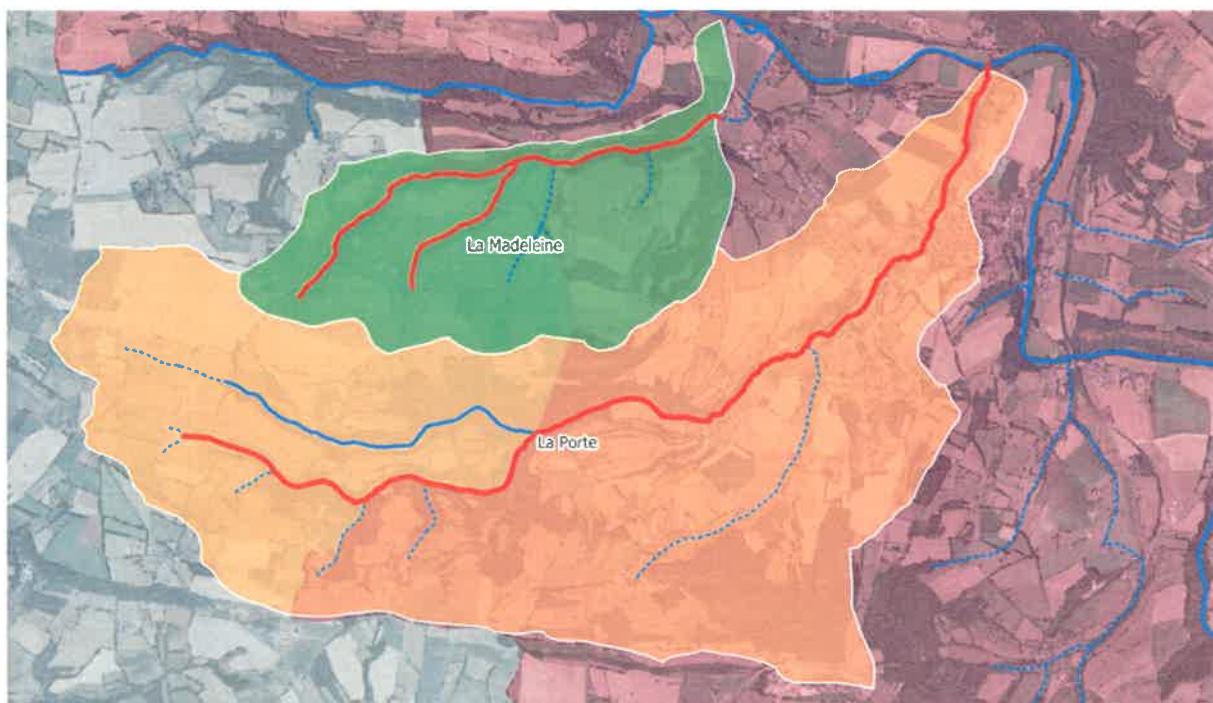
- Restauration de la végétation et suppression des embâcles,
- Installation de clôtures pour empêcher un accès direct aux cours d'eau par le bétail,
- Installer des abreuvoirs,
- Installations de passerelles à bétails et à engins,
- Restauration de la petite continuité écologique,
- Remplacement d'ouvrages d'art ou remise en fond de talweg de cours d'eau.

Les travaux sont financés à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN). Les 20% restant seront à la charge de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Le montant total des dépenses pour les travaux sur les **8 km** de cours d'eau du territoire de l'Intercom s'élève à **146 572,38 € TTC**. Le restant à charge est de **29 314,48 € TTC**, selon la répartition présentée ci-dessous.

Plan de financement et cartographie du programme pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau :

Cours d'eau	Coût TTC	Financement AESN	Solde
La Madeleine	89 092,74 €	71 274,19 €	17 818,55 €
La Porte	57 479,64 €	45 983,71 €	11 495,93 €



Le dossier de DIG (Déclaration d'Intérêt Général) déposé au lancement du programme sera prolongé si besoin afin de permettre l'exécution des travaux sur les parcelles privées.

La convention de mise à disposition du technicien rivière de la Communauté de Communes de Cingal-Suisse Normande signée en avril 2025 pour l'actualisation du diagnostic va faire l'objet d'un avenant.

En effet, l'année 2026 et 2027 doivent permettre d'assurer le suivi administratif et technique du programme à travers cette convention.

Ainsi, suivant les avis favorables de la commission « Grand et Petit Cycle de l'Eau » réunie le 17 juillet 2025 et du Bureau Communautaire réuni le 26 novembre 2025, il est proposé au Conseil Communautaire de :

- Valider le programme d'actions à mettre en œuvre et son calendrier de réalisation (travaux projetés en 2026 et 2027 sur le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau – Commune de La Villette) ;
- Déléguer la constitution de la DIG (Déclaration d'Intérêt Général) à la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande ;
- Autoriser la Communauté de Communes Cingal Suisse-Normande à solliciter et à percevoir les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) pour la totalité du programme présenté et notamment pour le compte de l'Intercom de la Vire au Noireau ;
- Accepter la participation financière de l'Intercom de la Vire au Noireau au programme de restauration et d'entretien à hauteur de 20% du montant total des travaux réalisés des différents lots sur son territoire, sous réserve de l'obtention des subventions mentionnées ;
- Accepter de déléguer la maîtrise d'ouvrage des travaux à la communauté de communes Cingal-Suisse-Normande ;
- Approuver la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du programme de restauration de cours d'eau sur le bassin de l'Orne.
- Approuver l'avenant à la convention de mise à disposition du technicien de rivière pour la réalisation du programme de restauration de cours d'eau sur le bassin versant de l'Orne ;
- Autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les deux conventions **jointes en annexes** avec la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande ;
- S'engager à inscrire la participation financière de l'Intercom de la Vire au Noireau au budget pour 2026 et 2027 ;
- Autoriser Mme la Présidente, ou son représentant à signer, tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	41	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité	<input type="checkbox"/> Non adopté			

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Mme Marie-Line LEVALLOIS
Secrétaire de séance



Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau

